



Animateur Référent Jeunesse en Centre Social et Culturel (H-F) Réf : 24-028

Filière animation - Catégorie B

Bagnolet est une ville dynamique de 38 000 habitants (surclassée sur la strate 40 000/80 000 habitants). Elle est située aux portes de Paris et accessible par le métro (ligne 3 - station Gallieni).

Membre de l'EPT Est Ensemble, elle bénéficie d'un fort dynamisme urbain et économique ainsi que du second parc hôtelier francilien. Territoire à forts enjeux urbains et sociaux (projets ANRU notamment), la Ville de Bagnolet mène une politique ambitieuse de modernisation et de restructuration de son administration.

La proximité avec les administré.e.s dans une relation réciproquement exigeante constitue une priorité. La Ville s'attache à déployer, dans l'ensemble des politiques publiques qui la concerne, des politiques publiques ambitieuses au service des Bagnoletaises et des Bagnoletais.

Missions :

Placé.e sous l'autorité du directeur du centre social et culturel :

Elle ou Il a pour missions :

- Concevoir, élaborer et mettre en œuvre les actions, projets et activités dans le cadre du projet social,
- Identifier, recenser, évaluer les attentes et enjeux du territoire,
- Animer, coordonner et encadrer une équipe,
- Mettre en œuvre et mobiliser ses connaissances techniques et pédagogiques liées au public,
- Développer les actions et projets transversaux avec les services et les partenaires,
- Mobiliser les ressources financières (appel à projet, subvention) auprès des partenaires institutionnels.

Activités :

- Rédiger les projets (pédagogiques, d'animation...) les évaluer, les renouveler,
- Rédiger les notes, les compte-rendu, les bilans du secteur d'activité,
- Participation aux réunions de service,
- Gérer les inscriptions et l'accueil du public,
- Organiser le fonctionnement du secteur (moyen matériel et logistique),
- Concevoir et mettre en œuvre un programme (réservation et communication) élaboré avec la participation des usagers,
- Gestion administrative et financière du secteur d'activité,
- Participer au recrutement et la gestion de l'équipe,
- Accompagner les animateurs dans la mise en œuvre de leur projet d'animation et mobiliser les moyens nécessaires,
- Être une ressource pour suppléer et renforcer l'action des autres membres de l'équipe en cas de nécessité,
- Encadrer, animer des activités et séjours,
- Construire, proposer, fédérer et mobiliser le public jeune pour construire des projets,
- Accompagner les publics dans leurs diversités en étant attentif aux plus fragiles,
- Assurer une veille sociale du quartier pour maintenir une relation dynamique avec les habitants et acteur du territoire,

- Se tenir informé.e et adapter les projets et les activités en fonction de la réglementation liée aux publics.

Profil :

- Diplôme de niveau 5 minimum (BAC+2),
- Disponibilité et capacité d'adaptation (travail en horaires décalés en soirée)
- Permis VL obligatoire
- Qualité d'écoute et sens des relations humaines
- Connaissance des problématiques « adolescents »
- Sens du travail en équipe
- Dynamique et motivé
- Bonne connaissance de la réglementation
- Expérience significative dans l'action socio-culturelle,
- Maîtrise de la conduite de projet et des outils informatiques et bureautiques,

Qualités requises :

- Capacité d'analyse.
- Aptitude à la rédaction.
- Dynamisme, enthousiasme.
- Sens de la négociation, médiation, relationnel.
- Connaissance des dispositifs liés à la politique de la ville.
- Connaissance des publics issus de quartiers urbains et/ou de l'immigration.
- Connaissance du fonctionnement d'une administration territoriale.
- Curiosité intellectuelle.
- Aisance relationnelle, sens des responsabilités,
- Capacité à travailler en équipe interne ou externe, à mobiliser et à rendre compte,
- Savoir preuve de curiosité et ouverture d'esprit.

Poste à pourvoir par voie de mutation ou par voie contractuelle.

Dans le cadre de sa politique de recrutement, ce poste est ouvert aux travailleurs handicapés.

Cadre statutaire :

Animateur Catégorie B - Filière animation

Particularités du poste :

Horaires adaptés et décalés en fonction des projets à mener et des besoins de la structure (37h30) : Du lundi au samedi. Des activités peuvent avoir lieu le dimanche.

Avantages

La ville de Bagnolet est dotée d'une Direction des Ressources Humaines investie en matière d'accueil et d'accompagnement de ses nouveaux agents.es. Les rémunérations et avantages sociaux accordés sont les suivants :

- ☞ rémunération statutaire + RIFSEEP (IFSE + CIA) ;
- ☞ participation de l'employeur aux mutuelles labellisées ;
- ☞ remboursement à 75% des frais de transport ou versement d'un forfait mobilité durable ;
- ☞ adhésion au CASC (Comité d'Actions Sociales et Culturelles) ou CNAS (Comité National d'Actions Sociales).

Candidater :

Merci d'envoyer votre CV + lettre de motivation à l'attention de M. Le Maire, en rappelant la référence de l'offre, à l'adresse :

✉ service.recrutement@ville-bagnolet.fr avant le **8 août 2024**.

